



HAL
open science

POSITIVONS LA DEVIANCE POSITIVE!

Yves Romani Aguillon

► **To cite this version:**

Yves Romani Aguillon. POSITIVONS LA DEVIANCE POSITIVE!. 2020 International Graduate Research Symposium & 10th East Asia Chinese Teaching Forum, University of Languages and International Studies – Vietnam National University, Hanoi (ULIS-VNU), Oct 2020, Hanoi, Vietnam. hal-03475788

HAL Id: hal-03475788

<https://amu.hal.science/hal-03475788>

Submitted on 11 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POSITIVONS LA DEVIANCE POSITIVE !

Yves Romani

Université de Langues et d'Études Internationales de Hanoï (ULIS-VNU)

Aix-Marseille Univ, ADEF, Marseille, France

RESUME

En 2013, paraissait l'article de J. Létourneau, M. Alderson, C. Caux et L. Richard « *La déviance positive : analyse de concept selon l'approche évolutionniste de Rodgers* » consacré à l'analyse du concept de déviance positive, dans le n°2 de *Recherche en Soins Infirmiers*. Il analysait l'évolution de la déviance positive dans les sciences infirmières, la médecine et la psychologie puis son apport et l'opportunité de continuer cette méthode en la développant. Toutefois, en ne remettant pas en cause la dénomination de « *déviance positive* », leurs auteurs n'ont pas perçu les normes formelles ou informelles qui pouvaient sanctionner socialement les populations ou individus sollicités comme déviants et en a ainsi restreint l'usage dans les disciplines qu'elles mentionnaient tout autant que son emprunt par d'autres disciplines.

Cette présentation reconsidère la dénomination du concept de déviance positive utilisée jusqu'à présent. La transdisciplinarité de plus en plus fréquente dans les milieux de la recherche invite à mettre en avant les problèmes actuels soulevés par cette dénomination pour en faire une méthode libérée des prénotions issues de différentes disciplines et adaptable aux sciences humaines, renforçant ainsi l'émergence de recherches respectueuses de l'éthique dans de nombreux autres champs disciplinaires dont l'éducation.

MOTS CLES

Déviance positive, éthique, transculturalité, transdisciplinarité

1. INTRODUCTION

La déviance positive (désormais DP), utilisée à l'origine pour résoudre des problèmes de malnutrition (Singhal, Sternin et Dura, 2009), trouve aujourd'hui des applications dans des domaines très divers tels que l'éducation, la médecine, la gestion des organisations... Or, lorsqu'elle est appliquée aux champs de recherche ethnologique, sociologiques ou linguistiques impliquant de rassembler des populations, autour de cette recherche, pour la faire avec le groupe et non sur le groupe (recherche-action, recherche-transformation...), on peut s'interroger sur un possible impact négatif de l'intitulé de la méthode dans son application et ses résultats.

Compte tenu de cette possible interférence dans la transposition de la DP aux sciences humaines, nous souhaitons répondre aux problématiques suivantes :

- Qu'est-ce que la déviance ?
- La dénomination de DP est-elle adaptée au concept ?
- Quelle(s) valeur(s) pourrait-elle véhiculer et quelle(s) réaction(s) pourrait-elle provoquer comme outil de recherche en sociolinguistique ?

Notre objectif est de montrer que la dénomination actuelle de la DP aboutit à une conceptualisation éloignée de son concept véritable et véhicule, malgré elle, des valeurs qui pourraient limiter la participation des déviants à la recherche. Nous chercherons ensuite à nous demander quels sont les critères à retenir pour élaborer une dénomination transposable aux domaines des sciences humaines.

2. REFERENCES ET PUBLICATIONS ANTERIEURES

2.1. LA DEVIANCE

La déviance est une notion complexe dont nous allons analyser les signifiés de 5 façons différentes : sémantique, philosophique, sociologique, littéraire et juridique.

2.1.1. EPISTEMOLOGIE DE LA DEVIANCE

Le verbe dévier est composé du préfixe de cessation « de » et du latin « via » qui signifie la route ou le chemin. La déviance est donc, étymologiquement, l'action de s'écarter de la route déjà tracée. Au moyen-âge, dévier (*devier*¹) signifiait mourir, vivre ses derniers instants ou tuer et déviance (*deviance*) signifiait le trépas ou la mort (Godefroy, 1881). L'usage de langue française a donc associé le fait de ne pas suivre le chemin tracé avec la notion de mort physique.

2.1.2. LA DEVIANCE EN PHILOSOPHIE

Le passage de la loi à la norme contrôlée par des micro-pouvoirs involontairement annonceurs du panoptisme est présent dans l'ontologie foucaultienne et permet de se questionner sur les conséquences de l'écart à cette norme (sens étymologique de la déviance) et ses conséquences.

D'après Foucault, la loi « *a essentiellement pour fonction de déterminer les choses d'autant plus qu'elles sont interdites* » (Foucault, 2004) instaurant un ordre qui se maintient par un système disciplinaire punitif érigeant « *la norme comme principe de partage et la normalisation comme prescription universelle pour tous ces individus* » (Foucault, 2003). Or, « *dans le système du règlement disciplinaire, ce qui est déterminé, c'est ce qu'on doit faire, et par conséquent tout le reste étant indéterminé, se trouve interdit.* » (Foucault, 1975). On bascule ainsi de la loi qui interdit à la discipline qui normalise et frappe d'anormalité ceux en-dehors de la norme. Ceux-là, la justice a pour rôle de les normaliser par « *une série de mesures correctives, de mesures de réadaptation, de mesures de réinsertion.* » (Foucault, 1975).

La conséquence est l'entrée progressive dans une société panoptique, de surveillance généralisée et de rappel à la norme constante, qui établit « *la norme comme principe de partage et la normalisation comme prescription universelle* » (Foucault, 2003).

¹ Ou ses autres formes : *desvier, deviiier ou devyer*

A ce mécanisme consistant à normaliser les individus, Nietzsche (1906) y oppose les individus « *plus indépendants, moins sûrs et moralement plus faibles* » avides de nouveauté et de diversité qui rendent « *tout progrès généralement possible* » et en conclut la nécessaire protection voire fabrication de ces derniers par une éducation capable « *de faire des blessures ou de mettre à profit les blessures que lui fait la destinée, et lorsque ainsi la douleur et le besoin sont nés, il peut y avoir aux endroits blessés inoculation de quelque chose de neuf et de noble* » et définit ce processus d'« *ennoblissement par dégénérescence* », comme un système où « *les natures les plus fortes conservent le type fixe, les plus faibles contribuent à le développer* ».

2.1.3. LA DEVIANCE EN SOCIOLOGIE

En sociologie, la déviance va désigner un comportement qui ne suit pas les normes légales et sociales. Elle va donc différer en fonction des sociétés et des époques.

2.1.3.1. FAIT SOCIAL ET SANCTION

Selon Durkheim « *un fait social se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus ; et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour soit à l'existence de quelque sanction déterminée, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle* » (Durkheim 1895 : 11). En d'autres termes, la résistance à un fait social, qui devient de fait une résistance à une norme sociale, s'accompagne d'une sanction collective (Durkheim 1893 : 70) « *que la société exerce... sur ceux de ses membres qui ont violé certaines règles de conduite* » (Durkheim 1893 : 52).

2.1.3.2. LE COMPORTEMENT DEVIANT

Selon Becker (1985), « *la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions* ». Elle est donc une construction sociale établissant des normes, ce qui

conduit à l' « étiquetage » (*labelling theory*) de groupes sociaux ou individus auxquels elle attribue une identité sociale dévalorisante à cause d'une caractéristique considérée négativement par la société. Les seuils ou les caractéristiques à partir desquels un comportement est considéré comme déviant ne sont pas fixes et varient avec le temps en fonction de l'activisme des « entrepreneurs de morale » (*moral entrepreneur*), ces derniers cherchant à influencer pour faire adopter ou maintenir une norme et des « défenseurs de normes » (*rule enforcers*) chargés de défendre la règle pour maintenir leur rôle social mais sans excès, cela étant perçu négativement.

2.1.4. LA DEVIANCE EN LITTÉRATURE

En littérature, penser la déviance c'est penser la paratopie, l' « impossible lieu » (Maingueneau : 2004), « où le discours littéraire se constitue, entre marginalité et normativité » (Marion : 2012) où cette fascination face à la transgression passe progressivement d'une littérature interdite et condamnée à une littérature libre.

Excellent exemple de Sade passé de l'oubli (ou du rejet) mais entré dans la Pléiade en 1990 et dont Marion fait remarquer que « la réhabilitation [...] permet de penser comment l'histoire littéraire se replie périodiquement sur elle-même, orientant la recherche de nouvelles pratiques du fait littéraire à partir de configurations d'écriture initialement indigestes du point de vue de l'histoire » et montrant que les critères d'exclusion d'un auteur déviant sont variables en fonction des époques.

2.1.5. LA DEVIANCE EN DROIT

Comme mentionnée dans « la déviance en philosophie », la justice pose des décisions de normalisation (soins, interdictions, obligations...) sur des comportements déviants en droit (où tout ce qui n'est pas interdit est permis) ou en morale (l'ordre public). La déviance en droit étant liée à des comportements perçus différemment en fonction des époques, elle n'est pas une catégorie figée aux conséquences juridiques fixées : seule la volonté d'un processus de normalisation est constante.

Prenons pour exemple l'homosexualité : longtemps pénalisée dans les pays occidentaux, réprimée comme « outrage public » de 1960 à 1982 en France avant d'être décriminalisée. Considérée comme « maladie mentale » par l'OMS jusqu'en 1990, il fallut attendre 2003 pour que les USA la décriminalisent également. Toutefois, dans certains pays, elle reste passible d'une peine de prison (Indonésie, Birmanie, Guyana et de nombreux pays d'Afrique) voire de mort (Afghanistan, Iran, Arabie Saoudite, Yémen, Mauritanie, Nigéria...).

Nous pourrions prendre l'exemple de bien d'autres choses (la prostitution, le cannabis, la religion, l'alcool...) pour montrer que la déviance et ses conséquences pénales de normalisation de l'individu ou de la société sont mouvantes.

2.2. LA DEVIANCE POSITIVE

2.1. CONCEPT ET PREMIERES APPLICATIONS

La DP fut développée originellement dans la littérature sur la nutrition dans les années 1960 (Singhal, 2015) et approfondie dans les années 1980 (Zeitlin, Ghassemi, Mansour, 1990). Elle fut appliquée pour la première fois au Vietnam en 1990 puis dans le monde l'éducation à partir des années 2000 en Argentine et aux Etats-Unis (Richardson, 2004 ; Singhal, Sternin et Dura, 2009 ; Ayala, 2011 ; Kallman, 2012). Concrètement, il s'agit de repérer, dans un groupe, les individus ou les collectifs qui obtiennent des résultats singulièrement différents tout en étant dans le même contexte. Les causes identifiées, il faut alors amplifier le phénomène par un processus de transformation durable des structures groupes (communautés, entreprises, organisations...) qui effectuent une prise en main rapide de leur propre changement.

2.2. LA DEVIANCE POSITIVE COMME FACTEUR D'EXCLUSION PROFESSIONNELLE

Si la DP n'est pas mise en valeur par son entreprise, on imagine toutes les difficultés que peut connaître un salarié qui atteindrait un meilleur résultat que ses collègues

avec des ressources identiques. Le sacrifice du confort consistant à obéir sans se poser de question s'accompagnerait d'une forte demande de justification de la part de sa hiérarchie qui se sentirait inepte et remise en cause dans sa légitimité.

Ce scénario a été envisagé et décrit par Alter (2005) qui affirme que le salarié qui s'affranchit des règles peu efficaces montre son attachement à son travail et à son entreprise et que ces prises de liberté sont interprétées comme remise en cause du pouvoir alors qu'il ne s'agit que d'utiliser les ressources disponibles avec plus d'efficacité pour atteindre le même (voire un meilleur) objectif.

Alter décrit alors la « lassitude de l'innovateur » comme une maladie touchant les déviants positifs et qui mène à leur démission ou à leur résignation, étouffant ainsi l'innovation d'individus dont la carrière devient parfois bloquée et fragile. Si les mots étaient utilisés, dans ce contexte, pour qualifier un salarié, il est certain que l'étiquette de « déviant positif » ne lui serait pas favorable. D'où l'inadéquation du terme.

3. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Afin de déterminer l'adéquation du terme de DP dans une méthodologie de recherche en méthodologie de l'enseignement, une analyse documentaire a été effectuée.

Plus précisément, celle-ci a consisté à collecter, synthétiser et étudier l'état de la littérature sur la déviance dans ses sens épistémologique, philosophique, sociologique, littéraire et juridique ainsi que sur les origines et les usages de la DP.

Les résultats de cette recherche sont présentés dans la section ci-après.

4. RESULTAT DE LA RECHERCHE

4.1. LA DEVIANCE N'EST PAS SANS TROUBLE

La déviance renvoyant à des comportements ou attributions variables en fonction des lieux et époques, la sociologie n'attribue aucune valeur (positive ou négative) à la déviance mais étudie les mécanismes créant des comportements différents (ou

considérés comme tels), les réactions de la société et l'impact sur la gestion des normes sociales par les entrepreneurs de morale et les défenseurs de norme. En clair, pour étudier la déviance, la sociologie a besoin que des troubles suivis de sanctions se produisent.

Pourtant, la DP est exactement l'inverse, elle diminue les troubles en allant chercher les individus ou les groupes dont le comportement mérite d'être mis en valeur socialement et copié de par les résultats qu'ils obtiennent.

4.2. L'OMNIPRESENCE POSITIVE

L'épithète « positive » connaît, ces dernières années, une utilisation ésotérique, une volonté de gommer des frustrations par la bienveillance ou un usage en oxymore. On a ainsi vu apparaître la *pensée positive*, la *déviance positive*, la *positive attitude*, la *discrimination positive*, la *psychologie positive*, l'*évaluation positive*, l'*éducation positive*, la *discipline positive*... autant de notions dont on pourrait croire qu'il suggère ainsi le caractère négatif des notions du même ordre les ayant précédées.

Cette finesse de la langue pourrait ne pas échapper à des populations dans le cadre d'une recherche et l'interaction avec le chercheur pourrait rendre difficile son travail de terrain, celui-ci devenant un déviant (au sens sociologique) soupçonnable et peut-être soupçonné d'encourager à rompre avec la négativité du passé.

Même si le chercheur avait pour objet d'étudier spécifiquement les mécanismes conduisant à la réaction des entrepreneurs de morale et des défenseurs de norme à son égard, il se placerait alors dans un problème éthique pour lequel il endosserait la responsabilité de la détérioration volontaire des relations avec son terrain.

4.3. DEVIANCE POSITIVE ET ETHIQUE

La question éthique doit être pensée à l'initiation même d'une recherche par la DP mais également tout au long de celle-ci.

Si la DP était appliquée dans le cas d'une recherche réflexive et qualitative, il peut y

avoir des détournements, des incompréhensions et des conséquences dont on ne maîtrise ni l'ampleur, ni la temporalité.

Tout d'abord, dans un souci éthique, le chercheur aura à informer les personnes qui participent à la recherche et les impliquer dans sa recherche avant de restituer - scientifiquement et aux populations - le fruit de cette recherche.

Lors de la phase d'information, le chercheur devra s'assurer que les populations étudiées sont bien informées sur la méthode. Mais pourra-t-il s'assurer que le sens de la DP a été bien compris ? Ce que le chercheur va considérer comme pertinent (appliquer la DP) est-il ressenti ainsi par la population étudiée ou par les autorités de cette population ? En affirmant comme méthodologie la recherche de « déviants » comme « modèles positifs » pour un changement des pratiques de la population, on utilise un vocabulaire qui, dans un contexte de normes sociales et sans envisager le caractère aggravant d'une mauvaise traduction, pourrait conduire à l'étiquetage des populations étudiées.

L'interaction du chercheur avec la population étudiée viendrait à changer négativement son environnement par l'outil employé pour sa recherche.

Pour éviter ces effets indésirables, l'usage de la DP deviendrait alors une méthode dont on évalue la pertinence au contexte social du terrain et non au type de recherche mené (recherche action ou recherche intervention).

La volonté d'un chercheur à vouloir déployer une méthodologie de recherche de DP pose alors des enjeux méthodologiques et éthiques dont l'impact n'est pas de nature à permettre à la recherche de jouer son rôle.

5. CONCLUSION : L'IMPENSE ETHIQUE DE LA DEVIANCE POSITIVE

Le lien entre recherche et progrès pour les populations ne va pas de soi et il est régulièrement remis en question. Citons l'exemple des OGM, des vaches à hublot, de la GPA... pour se rendre compte également que la recherche scientifique peut être perçue comme destructrice et provoquer une méfiance grandissante.

Pour que celle-ci ne s'éloigne pas du contrat social qui la lie à la société, elle doit évaluer les conséquences de ses recherches que ce soit par leurs applications directes comme dans un usage interdisciplinaire.

L'éthique d'une recherche oblige le chercheur à entretenir ou mettre en place les relations qui se tissent entre lui-même et son terrain de recherche. Ces relations doivent lui permettre de rendre des comptes sur le respect des personnes (dignité et consentement éclairé) et la bonne gouvernance de sa méthode (transparence et responsabilité personnelle).

Pour la DP, l'enjeu consiste à ne plus se focaliser sur le contenu mais sur le contenant du concept pour saisir que la nécessaire transdisciplinarité qu'elle requiert et son application incontournable aux sciences humaines en fait percevoir les limites au regard de sa mission de production des savoirs et de redistribution aux populations que les sociétés actuelles estiment de plus en plus consubstantielles à la recherche.

Dans un souci de transculturalité, la dénomination de la DP aurait pu mieux rendre compte de l'étude des différentes variétés des stratégies mises en place, consciemment ou non, par les populations ou les individus pour créer une situation nouvelle ou répondre de façon optimale au problème rencontré. Car on ne peut nier que la traduction des termes conjoints de « déviance » et de « positive » puisse faire considérer le chercheur comme un fauteur de troubles dans sa recherche de valorisation des déviants comme éléments positifs.

Un tel travail de recherche sur une meilleure dénomination permettrait de concilier l'usage de la DP avec la responsabilité éthique du chercheur dans son travail de respect des populations étudiées et du contexte dans lequel il exerce une recherche responsable assumant toutes les conséquences de ses productions.

6. BIBLIOGRAPHIE

- [1] Alter N. (2005), *L'innovation ordinaire*, PUF.
- [2] Ayala, P. (2011). *Communicative practices that lead to the timely high school graduation against all odds: A positive deviance inquiry in a predominantly Hispanic school* (Unpublished master's thesis). The University of Texas at El Paso, El Paso, Texas.
- [3] Becker. H. ([1963] 1985). *Outsiders, Études de sociologie de la déviance* (traduit par Briand, J.P et Chapoulie, J.M. p. 32-33). Métaillié.
- [4] Becker. H. (1963). *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance* (p. 147-153). New York : The Free Press.
- [5] Durkheim E. ([1893] 1998). *De la division du travail social*. Presses universitaires de France, coll. Quadrige. DOI : 10.3917/PUF.DURK.2013.01
- [6] Durkheim E. ([1895] 1993). *Les Règles de la méthode sociologique*. Presses universitaires de France, coll. Quadrige.
- [7] Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir* (pp. 215-259). Gallimard/ Seuil.
- [8] Foucault, M. (2003). *Le Pouvoir psychiatrique - cours au Collège de France. 1973-1974* (p. 57). Gallimard/ Seuil.
- [9] Foucault, M. (2004). *Sécurité, Territoire, Population - cours au Collège de France. 1977-1978* (p. 47-48). Gallimard/ Seuil.
- [10] Godefroy, F. (1881). Deviance. Dans *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle* (Vol. 2, p. 698). Paris : Librairie Emile Bouillon. Repéré à [<http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/deviance>]
- [11] Godefroy, F. (1881). Devier. Dans *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle* (Vol. 2, p. 699). Paris : Librairie Emile Bouillon. Repéré à [<http://micmap.org/dicfro/page/dictionnaire-godefroy/699/2/dévier>]
- [12] Kallman, D. I. (2012). *Life without boundaries: A positive deviance inquiry of communication behaviors that influence academic success of learning-disabled*

- university students* (Unpublished master's thesis). The University of Texas at El Paso, El Paso, Texas.
- [13] Lemert E. (1951). *Déviance primaire et déviance secondaire* Traduction par H. Mandras « Primary and secondary deviation » dans Etienne J. et Mendras H., les grands thèmes de la sociologie par les grands sociologues (p 152-155). A. Colin 2002.
- [14] Létourneau, J., Alderson, M., Caux, C. & Richard, L. (2013). La déviance positive : analyse de concept selon l'approche évolutionniste de Rodgers. *Recherche en soins infirmiers*, 113(2), 19-33. doi:10.3917/rsi.113.0019.
- [15] Maingueneau, D. (2004). *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation* (p. 70). Paris : Armand Colin.
- [16] Marion, D. (2012). *Déviance de l'histoire et histoire de la déviance : Sade et l'institution* (para. 23). DOI : 10.4000/trans.539
- [17] Nietzsche, F. (1906). *Humain trop humain* (7e édition, Volume 5, chapitre 225). Société du Mercure de France. Repéré à : [https://fr.wikisource.org/wiki/Humain,_trop_humain_\(1ère_partie\)/Texte_entier](https://fr.wikisource.org/wiki/Humain,_trop_humain_(1ère_partie)/Texte_entier)
- [18] Richardson, J. (2004). *From the inside out: Learning from positive deviance in your organization*. Oxford, OH: National Staff Development Council.
- [19] Singhal, A., Sternin, J., Dura, L. (2009). Combating malnutrition in the land of a thousand rice fields: Positive deviance grows roots in Vietnam. *Positive Deviance wisdom series*, n° 1, p. 1-8. Boston, MA: Tufts University, Positive Deviance Initiative.
- [20] Singhal, A. (2015). *Transformer l'éducation de l'intérieur. Développer l'apprentissage et la mémorisation par la déviance positive* (p. 100). *Savoirs* 2015/1 (n° 37).
- [21] Zeitlin, M., Ghassemi, H., Mansour, M. (1990). *Positive deviance in child nutrition*. New York : UN University Press.